

Théophile, Gilbert TENAILLE 46133 ?

Né le 27 novembre 1906 à Guéret (23).

Domicilié 21 ter rue Georges-Thoretton à Gennevilliers

Marié, sans enfant,

Il est machiniste d'autobus au dépôt d'Asnières de la STCRP (Société des transports en commun de la région parisienne, ancêtre de la RATP). Il est responsable de la section syndicale CGT de ce dépôt.

Secrétaire de la section communiste d'Asnières, il est élu conseiller municipal de Gennevilliers aux élections partielles de 1934 et réélu le 5 mai 1935. Parallèlement, il est secrétaire du député communiste Dutilleul.

Déchu de son mandat le 9 février 1940, il poursuit son action syndicale et politique dans l'illégalité.

Sous l'occupation, les Renseignements généraux n'oublient pas qu'il a été « l'ancien secrétaire du député Dutilleul » et le considère comme « un agent actif de la propagande clandestine ».

Le 5 octobre 1940, alors qu'il se rendait à un rendez-vous clandestin et transportait des tracts, il est appréhendé par la police française lors de la grande vague d'arrestations ciblées organisée dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise par les préfets du gouvernement de Pétain à l'encontre des responsables communistes de la région parisienne avant-guerre (élus, cadres du PC et de la CGT) ; action menée avec l'accord de l'occupant. Après avoir été regroupés en différents lieux, les 214 hommes arrêtés sont rapidement placés en internement administratif au *centre de séjour surveillé* d'Aincourt (95), crée à cette occasion dans les bâtiments réquisitionnés d'un sanatorium isolé en forêt.

Le 6 septembre 1941, Théophile Tenaille fait partie d'un groupe de 106 détenus transférés d'Aincourt au camp français de Rouillé, au sud-ouest de Poitiers (86).

Le 22 mai 1942, il fait partie d'un groupe de 148 détenus (pour la plupart déportés avec lui) remis aux autorités d'occupation à la demande de celles-ci et conduits au camp allemand de Royallieu à Compiègne (60), administré et gardé par la Wehrmacht (*Frontsalag 122 – Polizeihäftlager*).

Entre fin avril et fin juin 1942, il est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande.

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits sous escorte allemande à la gare de Compiègne et entassés dans des wagons de marchandises. Le train part une fois les portes verrouillées, à 9h30. Le voyage dure deux jours. N'étant pas ravitaillés en eau, les déportés souffrent principalement de la soif.

Le 8 juillet 1942, Théophile Tenaille est enregistré au camp souche d'Auschwitz où il meurt le 2 septembre 1942, d'après les registres du camp.

Son nom a été donné à une cité de Gennevilliers, inaugurée en 1963. Il est également inscrit sur la plaque commémorative dédiée aux conseillers municipaux morts pour la France (hall de la Mairie de Gennevilliers) et sur la plaque « A la mémoire des agents du dépôt d'Asnières morts pour la France » (centre bus : tenaille T.)